

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

UNITE-EGALITE-PAIX

DECLARATION DU MINISTRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME
ET DU PLANNING FAMILIAL CHARGE DES RELATIONS
AVEC LE PARLEMENT



*PRESENTATION DU RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL
EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL*

GENEVE

25 AVRIL 2013

Monsieur le Président,

Distingués délégués,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais à mon tour, transmettre aux membres du groupe de travail ainsi qu'à tous les participants ici présents, les félicitations et les remerciements sincères de la République de Djibouti pour leurs contributions et suggestions concrètes pour améliorer la situation des Droits de l'Homme.

Tout au long de ces discussions, nous aurons ensemble le temps de détailler l'état des avancées des actions concrètes entreprises par la République de Djibouti dans les domaines du genre ainsi que dans les secteurs sociaux principalement la lutte contre la pauvreté, l'accès à l'eau, à l'éducation et à la santé.

Monsieur le Président,

Distingués délégués,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de profiter de cette occasion pour vous donner un aperçu global de la situation économique et sociale qui prévaut dans notre pays.

En terme d'implication des femmes dans les divers domaines de développement, la République de Djibouti s'est dotée d'une politique nationale genre pour la période 2011- 2021 adoptée sous forme de loi ; avec pour principal objectif d'œuvrer à l'instauration de l'équité et de l'égalité de genre conformément aux engagements régionaux et internationaux traitant des droits économiques, sociaux et culturels des femmes.

La mise en œuvre de cette politique permettra à la République de Djibouti de renforcer les droits de la femme particulièrement en ce qui concerne son intégrité physique et de sa pleine participation au processus de développement économique et politique.

L'une des mesures prise en application de cette loi fut le renforcement institutionnel du Ministère en charge des droits des femmes dont le nombre de directions a été porté de trois à cinq afin qu'il puisse être mieux outillé pour mener à bien les missions qui lui sont dévolues. Par ailleurs le centre se trouvant sous sa tutelle a été doté d'un statut mettant l'accent sur l'insertion socio-professionnelle des femmes en mettant à leur disposition des curricula et des programmes visant à leur procurer des formations professionnalisantes en renforçant leurs capacités par des cours d'alphabétisation, d'informatique, de couture, d'hotellerie et d'audiovisuel... Par ailleurs, la PNG met également l'accent sur l'insertion socio professionnelle de la femme afin de renforcer son autonomie et par là même l'occasion de susciter une implication encore plus grande de la femme dans la prise de décision aussi bien dans la sphère publique que privée.

En outre en collaboration avec les différents départements techniques comme celui de l'Agriculture et les partenaires au développement, des formations à l'agriculture, l'aviculture et la pêche ont été prodiguées à de nombreuses familles en s'appuyant plus spécifiquement sur les femmes.

En terme de protection de l'intégrité physique de la femme et la pratique des MGFs, le programme de promotion et de protection des droits humains opérationnel depuis 2007 qui est un programme participatif d'éducation non formelle. A de nombreux impacts dont la prise de conscience par les communautés impliquées des effets négatifs de la violence au sein de la famille.

En 2009, sous l'impulsion du MPF, une loi permettant aux associations oeuvrant dans le domaine de la lutte contre les MGFs de se porter partie civile en lieu et place des victimes dans l'incapacité de porter plainte, a été promulguée. L'action des différentes campagnes de plaidoyer et de sensibilisation au cours des dernières années a entraîné une baisse notable de la prévalence des MGFs chez les jeunes filles et une diminution progressive de la forme la plus sévère de l'infibulation, le taux passant de 98% à 73%.

La stratégie du Gouvernement pour améliorer la qualité de vie de la population repose entre autres sur la planification familiale, car un pays avec un taux élevé de fécondité ne peut éviter la précarité et la mauvaise santé des ménages. Une nouvelle mission dévolue au MPF est depuis 2011 la promotion du planning familial. En plus du rôle joué par le Ministère de la Santé en matière de santé de

la reproduction, le MPF travaille à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique de sensibilisation et de communication sur le planning familial dont les actions sont déjà menées sur le terrain.

Monsieur le Président,

Distingués délégués,

Mesdames et Messieurs,

En matière de droits de l'enfant, des mesures importantes et variées ont été adoptées de manière multisectorielle pour assurer à l'enfant les conditions nécessaires à sa survie, son développement et son épanouissement. Les deux mesures institutionnelles saillantes sont l'adoption et la mise en œuvre en 2008 de la politique nationale de développement intégré de la petite enfance et un plan d'action stratégique national pour l'enfance à Djibouti adopté en 2010.

Pour la prise en charge des enfants vulnérables, un programme qui a été mis en place en 2007 a permis de prendre en charge près de mille enfants en leur assurant chaque année un appui scolaire, des frais de transport, des vivres aux PVVS, des AGR pour les parents..ect..En outre, des partenariats avec des ONG internationales allemandes et égyptiennes telles que l'UNFD, Al Rahma et SOS Village's children a permis de prendre en charge des centaines d'enfants à Djibouti ville, dans le Sud à Dikhil et dans le Nord à Tadjourah et en cours de construction à Obock. Par ailleurs, l'action permanente de la Première Dame de Djibouti a permis la mise en place il y a deux ans d'une pouponnière pour enfants abandonnés en sus du Centre de protection de l'Enfance qui existe depuis trente ans.

Dernièrement, des études sur les enfants des rues et les enfants handicapés ont été lancées avec l'appui de l'Unicef

Conscient que l'éducation constitue la pierre angulaire du développement économique et social, le Gouvernement veille au respect du droit à l'éducation pour tous et je vais m'attarder ci-dessous sur l'aspect paritaire de l'éducation. Cela se traduit notamment par la mise en place de mesures prises pour la réduction des disparités entre les sexes et de la déperdition scolaire surtout des filles en milieu scolaire. Les efforts déployés ont porté leurs fruits puisque le taux de parité filles/garçons au primaire est aujourd'hui de 0,98.

Une attention particulière est accordée au développement de programmes d'alphabétisation pour les jeunes filles et femmes ainsi que de garderies destinées aux petits enfants issus de milieux très défavorisés de la périphérie de Djibouti ville et des régions de l'intérieur afin de conscientiser les parents et enfants sur les bienfaits de l'éducation dès le plus jeune âge.

Depuis 2009, date du premier examen, Djibouti a été confronté à beaucoup de changements sociaux-économiques liés notamment à la crise alimentaire mondiale de 2008 qui a eu des effets négatifs bien longtemps après notamment sur les prix des denrées alimentaires, réduisant ainsi les effets de la croissance économique.

Malgré ce contexte mondial assez négatif, la République de Djibouti a entrepris des programmes et des réformes ambitieux pour lutter contre la pauvreté et la précarité.

En premier lieu et malgré des conditions climatiques arides, le potentiel agricole est mis en valeur par l'installation de minis serres et de systèmes d'irrigation modernes ainsi que des pompes solaires et des kits de micro irrigation répartis sur l'ensemble du pays à titre expérimental. La Société djiboutienne pour la Sécurité Alimentaire a notamment pour mission de stocker des produits afin d'assurer la sécurité alimentaire dans les périodes de soudure. Elle a ainsi investi dans les régions de Balé et d'Arsi en Ethiopie et de Gadaref au Soudan pour apporter un appui aux associations et coopératives agricoles du pays et le blé et sorgho ainsi acquis ont permis d'approvisionner les cantines scolaires jusque dans les régions les plus reculées.

Accentuée par la forte augmentation des prix des denrées alimentaires de base, le sous emploi de la population en âge de travailler et les crises à répétition liées aux longues périodes de sécheresse, la lutte contre la pauvreté constitue un des grands chantiers mis en œuvre par le Gouvernement depuis 2007, date du lancement de l'Initiative Nationale pour le Développement Social (INDS).

Le Secrétariat d'Etat à la Solidarité Nationale est en charge de la mise en œuvre de l'INDS ainsi que de la politique de lutte contre la pauvreté et de la solidarité nationale.

Un Fonds de Solidarité Nationale de un milliard de francs djibouti financé uniquement sur fonds propres à savoir budget national, dotations accordées par des entreprises publiques et privées, ainsi que des dividendes du Port et de

Djibouti Telecom, a été mis sur pied et a permis d'entreprendre les actions suivantes :

- La réalisation d'une étude sur la pauvreté qui a permis de faire l'estimation de seuils de pauvreté,
- L'élaboration d'une stratégie de filets sociaux de sécurité basée sur l'aide aux populations dont l'alimentation a une importance déterminante (enfants et femmes enceintes et/ou allaitante), la protection minimum des personnes sans ressources et vulnérables du fait de leur incapacité (temporaire ou permanente),
- La mise en œuvre de programmes pilotes de filets sociaux de sécurité qui ont porté sur : la taille de pierre, la distribution de vivres pour les ménages vulnérables durant les périodes de soudure, les coupons alimentaires (coupons distribués par quinzaine permettant de disposer d'un panier de ration alimentaire de 13 produits); l'appui à des étudiants atteints d'un handicap moteur (bourse, fauteuil roulant et transport en commun)
- Le développement de la micro finance avec la mise en place des Caisses Populaires d'Épargne et de Crédit (CEPEC) initiée en 2011. Les CEPEC offrent des services financiers aux personnes qui n'ont pas accès au secteur financier et jouent un rôle important dans la lutte contre la pauvreté. Elles comptent plus de clients femmes que d'hommes et couvrent des activités comme l'artisanat, l'agriculture/élevage ou le commerce.
- Le programme d'employabilité des jeunes (développement de l'auto-emploi)
- Les programmes d'électrification à l'énergie solaire ou de travaux à haute intensité de main-œuvre.

Monsieur le Président,

Distingués délégués,

Mesdames et Messieurs,

Pour ce qui est du droit fondamental de l'accès à l'eau, il est l'une des contraintes les plus pressantes auxquelles doit faire face le Gouvernement à travers le développement durable du secteur de l'eau.

Les principales réformes institutionnelles ont porté sur le développement d'une stratégie de l'eau ainsi que la publication du Code de l'eau.

Pour atténuer l'impact de la sécheresse récurrente qui sévit dans le pays depuis 2006, les réalisations suivantes ont été entreprises : 20 nouveaux forages pour renforcer l'alimentation en eau potable de la capitale et des centres urbains de l'intérieur ; la réalisation de 30 nouveaux forages qui ont permis l'accès à l'eau de plus de 100 000 personnes et à leurs cheptels en milieu rural ; la réhabilitation de plus de 100 puits cimentés (accès à 6 000 personnes sédentaires en milieu rural ainsi que les services sociaux de base) ; l'aménagement de plus de 10 sources naturelles améliorant l'accès à l'eau à plus de 4 000 personnes dans le milieu rural y compris aux services sociaux de base (école, dispensaires communautaires) ; équipements de plus de 70 stations de pompage rurales en système d'énergie solaire afin d'éviter les dépenses liées à l'achat du carburant et l'accès permanent à l'eau en milieu rural.

En milieu urbain et plus particulièrement dans la capitale où vit près de 70% de la population, 7 000 mètres cubes d'eau seront disponibilisés grâce à la réalisation de sept forages nouveaux et 27 km de conduites seront posées dans le seul quartier de Balbala, quartier le plus peuplé et le plus pauvre de la capitale où plus de mille branchements sociaux seront réalisés.

Pour venir à bout du spectre de la soif, le Gouvernement djiboutien a également en projet la construction d'une usine de dessalement d'eau de mer ainsi que l'adduction transfrontalière d'eau entre Djibouti et l'Ethiopie qui permettra à terme de disponibiliser près de 100 000 mètres cubes d'eau.

Le droit à l'eau va de pair avec le droit à un habitat décent. La constitution de Djibouti, consacre le droit au logement en son article 12 à travers le droit à la propriété et à la sécurité foncière.

Une des actions les plus probantes de la volonté du Gouvernement djiboutien de traiter ce droit constitutionnel de manière efficace et approprié est la création depuis Mai 2011 d'un Secrétariat d'Etat spécifiquement en charge de la question du logement. Ce secrétariat d'Etat a pour objectif principal de préparer, coordonner et mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière de

logement. Il est à ce titre chargé de mettre en place un dispositif national devant renforcer la sécurité foncière et de faciliter l'accès à un logement décent pour chaque djiboutien.

L'Etat de Djibouti a lancé de vastes opérations de construction de cités de logements économiques et/ou sociaux clé en main ainsi que de logements destinés à toutes les catégories sociales de la population Djiboutienne. A cet effet, ces dernières années **plus de six milles parcelles assainies et près de 2000 logements ont été produits.**

Les actions engagées concernent essentiellement la révision de la politique foncière, la multiplication des opérations publiques de logements sociaux et très sociaux, l'aménagement de parcelles assainies, la recherche de la réduction du coût de construction par la promotion de matériaux produits localement, l'auto construction assistée et la mise en place de coopératives d'habitat par l'encouragement du mouvement coopératif et du crédit mutuel, la résorption de l'habitat insalubre ou encore le développement du partenariat public-privé. Pour accompagner toutes ces actions, la mise en place d'un instrument financier à savoir une Banque de l'Habitat est à l'étude.

Par ailleurs, au titre des Objectifs de Développement du Millénaire, qui ont comme but celui de fournir un logement décent aux ménages vivant dans des bidonvilles urbains d'ici 2015 , le Secrétariat d'Etat chargé du Logement étudie les possibilités d'engager un programme intégré de résorption de l'habitat insalubre, dénommé « **Djibouti, Zéro bidonvilles** ».

CONCLUSION

Toutes ces initiatives répondent à un seul objectif, celui de faire jouir tous les citoyens de l'ensemble de leurs droits sociaux et économiques. La République de Djibouti s'y attèle de son mieux en en gravissant un à un les échelons de la consolidation d'un Etat de droit visant à donner à chaque citoyen djiboutien la pleine jouissance de l'ensemble de ses droits.

L'un des premiers échelons a sans doute aucun été celui d'avoir permis à plus de la moitié de la population d'être représentée par ses pairs sur le plan politique depuis 2001 car si avant cette date les femmes occupaient des postes administratifs et judiciaires, ce n'est qu'en 1999 que l'actuel président de la

République qui a affiché une volonté politique ferme en nommant la première femme ministre puis parlementaire en 2003 et enfin ambassadrice en 2011.

.Ma présence aujourd'hui aux côtés de mon collègue de la Justice, Garde des Sceaux n'est pas anodine, Mr le Président. Ce ne fut pas chose aisée qu'au lieu d'un ministre, le budget de l'Etat, déjà en difficultés, soit sollicité pour la prise en charge de deux ministres. Cela est un signal clair de la plus haute autorité de l'Etat qu'à Djibouti, le développement politique, social et économique sera paritaire ou ne le sera pas. Et que tant que cette partie féminine de la population ne sera pas éduquée, en bonne santé, socialement intégrée, politiquement émancipée et économiquement autonome, en un mot qu'elle ne sera pas en mesure d'exercer son libre arbitre au même titre que l'homme alors il ne pourra être question de droits de l'homme avec un grand H.

Et je ne peux m'empêcher de vous citer un extrait réconfortant du discours de politique générale prononcé jeudi dernier par notre Premier Ministre, je cite : « *toutes les composantes djiboutiennes sont et seront représentées à tous les niveaux. Ensuite, les femmes sont et seront plus nombreuses dans la vie publique de la Nation, car cette route vers l'égalité des sexes doit continuer. Tout retour en arrière doit être combattu, pour permettre plus de justice, plus d'efficacité, plus de démocratie* » fin de citation. Pour finir sur cette question, permettez de vous informer que depuis la présentation de notre rapport sur la CEDEF en juillet 2011 ; Djibouti a été élue au Conseil d'administration d'ONU Femmes en janvier 2013 pour trois ans.

Qui dit de droits de l'homme dit humanité et Mr le Président, chers Délégués, et c'est le choix qui a été fait par la République de Djibouti en basant sa politique économique sur deux axes à savoir engager des réformes économiques et financières fondées sur un équilibre des dépenses et des recettes et renforcer le domaine social et la lutte contre la pauvreté par l'Initiative Nationale pour le Développement Social. Et ce cap, Mesdames et Messieurs, la jeune République met tout en œuvre pour le maintenir, malgré ses ressources premières quasi inexistantes, son climat aride aggravé par les changements climatiques, la jeunesse de sa population confrontée aux défis de l'éducation, de la formation, du chômage, de la globalisation.. Et ce, grâce à la volonté inébranlable de ses dirigeants qui ont osé le courage, l'innovation et l'ingéniosité dans les choix sociaux et économiques, concernant la femme, le pluralisme politique, les NTICS, l'énergie solaire, l'éolienne et la géothermie, l'achat des terres arables à l'étranger, le retour aux valeurs culturelles nationales..ect. Et nous vous

demandons, Mesdames et Messieurs, de croire comme nous tous membres de cette délégation et au nom de tous nos compatriotes ici et au pays, de croire en ce petit pays pour qui, malgré tous les contraintes, si tous les femmes et les hommes de ce pays s'unissent autour d'un idéal commun visant à ce que tout un chacun s'épanouisse par l'exercice de droits individuels et collectifs, un avenir radieux est possible si et seulement si la communauté internationale se donne les moyens, nous donne les moyens de mettre en œuvre tous ces programmes visant à renforcer l'Etat de droit à Djibouti.

Je vous remercie de votre aimable attention